

Vous demandez un avis d'imposition.

ATTENTION

Votre service des impôts des particuliers ne délivre pas ce document directement au guichet

Comment obtenir un avis d'imposition ?

en vous connectant

à votre [espace particulier](#) / onglet « **Documents »**

sur le site impots.gouv.fr

C'est immédiat, rapide et sécurisé

**Si vous n'avez pas encore d'espace particulier,
la procédure pour créer votre espace est simple :**

Rendez-vous sur le site impots.gouv.fr

***Cliquez sur « Votre espace particulier » en haut à droite
Puis laissez-vous guider dans la création de votre espace***

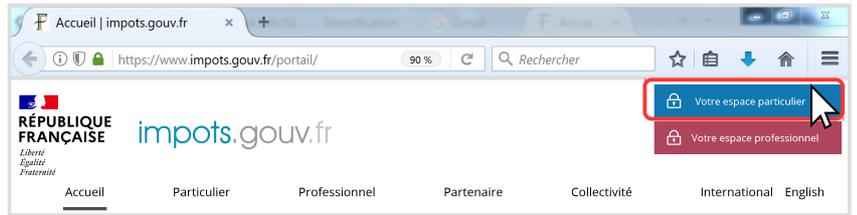
(Cf. verso)

Si vous n'avez pas accès à internet :

- * Vous avez reçu votre avis d'imposition
par courrier en août**
- * En l'absence de réception de votre avis,
vous pouvez, à titre exceptionnel,
demander un nouvel envoi postal en contactant
le 0809 401 401.**

Connectez-vous et complétez votre profil

1 Dans votre navigateur internet, ouvrez le site impots.gouv.fr.



2 Cliquez sur « **Votre espace particulier** », en haut à droite.

3 Pour vous identifier avec votre compte ameli (l'Assurance Maladie), La Poste, MSA ou Mobile Connect et moi, cliquez sur le bouton FranceConnect et laissez-vous guider.



Sinon, saisissez vos 3 identifiants dans la rubrique « Connexion ou création de votre espace », à gauche :

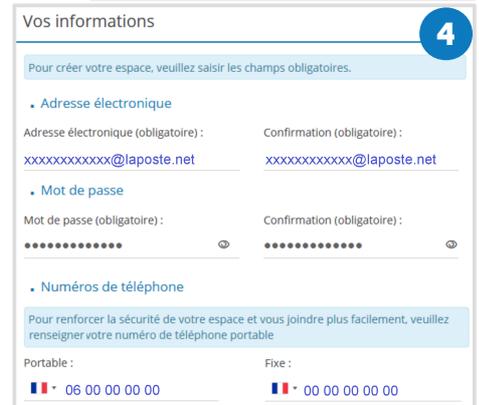
- **numéro fiscal** (13 chiffres)
- **numéro d'accès en ligne** (7 chiffres)
- **montant du revenu fiscal de référence**

Cliquez sur « **Continuer** » à chaque étape.

4 Dans « Vos informations », à gauche, saisissez :

- votre **adresse électronique**, deux fois pour la confirmer.
- le **mot de passe de votre choix** (12 caractères minimum dont au moins 1 chiffre et 1 lettre), à saisir deux fois.

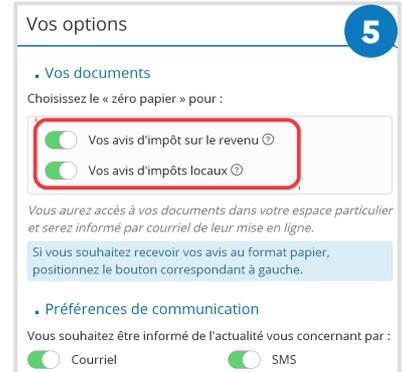
CONSERVEZ-LE !



- un **numéro de téléphone portable** pour faciliter les contacts et renforcer la sécurité de votre espace.

5 Choisissez « Vos options » à droite :

• les options « **zéro papier** » sont pré-cochées : vos avis d'impôt seront disponibles dans votre espace particulier et vous serez informé par courriel de leur mise en ligne.
Si vous souhaitez continuer à les recevoir sur papier, cliquez pour mettre le(s) bouton(s) à gauche (de vert à gris).



- vos **préférences de communication** (courriel et/ou SMS) pour être informé de l'actualité fiscale.

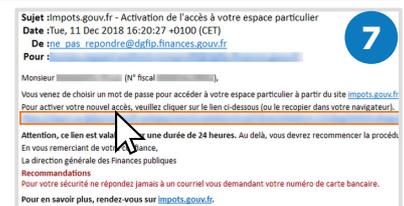
Cliquez sur « **Continuer** » en bas puis pour confirmer.

Sécurisez votre espace particulier

6 Si vous avez saisi un numéro de téléphone portable (étape 4), saisissez le code à 6 chiffres que vous avez reçu par SMS.



7 Consultez votre messagerie électronique et ouvrez le courriel reçu de ne-pas-repondre@dgfip.finances.gouv.fr (expéditeur) avec l'objet *impots.gouv.fr-Activation de l'accès à mon espace particulier*.



Cliquez sur le lien bleu d'activation, valable 24 heures.

✓ Votre espace particulier est activé !

Connectez-vous avec votre numéro fiscal et votre mot de passe ou via FranceConnect pour accéder à tout moment à vos services en ligne !
Tout au long de l'année, nous vous informerons par courriel de la gestion de votre dossier fiscal.

Téléchargez l'application mobile **Impots.gouv** gratuite sur Google Play ou l'App Store !